

**CONSULTATION D'ANESTHÉSIE OBSTÉTRICALE SPÉCIALISÉE POUR
FEMMES ENCEINTES PRÉSENTANT DES PATHOLOGIES MATERNELLES
RARES OU COMPLEXES : EXPÉRIENCE DU SERVICE D'ANESTHÉSIE DE
L'HÔPITAL NECKER-ENFANTS MALADES**

C.V Lagache, L.Ossé et Hawa Keïta-Meyer
Service d'Anesthésie-Réanimation Pédiatrique et Obstétricale, CHU Necker Enfants
Malades. Paris.

Position du problème et objectif(s) de l'étude

Un certain nombre de femmes enceintes (FE) présente des pathologies maternelles rares ou complexes impliquant des grossesses à risques. Leur prise en charge peut représenter un véritable défi pour le médecin anesthésiste-réanimateur (MAR). Il n'existe à ce jour aucune donnée dans la littérature sur le nombre et le suivi de cette population à risque de complications materno-fœtales. En 2019, une consultation d'anesthésie obstétricale spécialisée (CAOS) pour ces FE atteintes de maladies rares et/ou complexes a été mise en place dans notre centre. Les CAOS sont réalisées par 2 MAR référents sur un jour hebdomadaire dédié. Elles permettent d'établir un plan d'action anesthésique (PAA), détaillé et spécifique à chaque patiente, diffusé ensuite précocement à l'ensemble des MAR du service (Annexe). Notre travail avait comme objectif principal l'évaluation du suivi du PAA validé lors de la CAOS.

Matériels et méthode : Étude monocentrique, rétrospective, de type évaluation de pratiques réalisée entre janvier 2019 et octobre 2020 dans une maternité de type 3. Critère de jugement principal, le % de suivi du PAA correspondant au rapport entre les points spécifiques du PAA effectivement réalisés en pratique clinique et ceux validés à l'issue de la CAOS.

Les objectifs secondaires, quantifier et décrire l'activité de la CAOS, évaluer la satisfaction des MAR par rapport à la CAOS et identifier les axes d'amélioration.

Les critères de jugement secondaires étaient le % de FE prises en charge par la CAOS; les pathologies rencontrées; la charge de travail (nombre de médecin

spécialiste ou centre de référence maladie rare contactés) ; Le devenir des patientes en post-partum ; le score de satisfaction des MAR (EN : 0/10) vis à vis de la CAOS. Données exprimées en n(%) ou moyenne (\pm DS).

Résultats et Discussion

97 FE ont bénéficié de la CAOS, soit 2% de la totalité des FE prises en charge sur la période. Caractéristiques présentées dans le Tableau 1. Le % de suivi des décisions du PAA était de $90 \pm 27\%$. Les maladies rares concernaient 59% des pathologies rencontrées. Descriptif dans le Tableau 2. Au moins un médecin spécialiste ou centre de référence était consulté dans 65% des cas. 28% des patientes ont présenté une complication pendant la période du péripartum. L'hémorragie du post-partum (HPP) représentait la complication la plus fréquente (52%). Plus de la moitié (55%) de ces complications étaient en lien avec la pathologie maternelle. La satisfaction des MAR concernant cette CAOS était de $9,5 \pm 0,7 / 10$. Nous décrivons pour la première fois une incidence de 2% de FE présentant une maladie rare et/ou complexe dans la population obstétricale d'une maternité de type 3. La CAOS a permis la prise en charge coordonnée et anticipée des FE atteintes de maladie rare et/ou complexe avec un excellent suivi des éléments du PAA personnalisé déterminé en amont. De plus, la satisfaction des MAR du service vis à vis de cette CAOS est excellente.

Conclusion

La CAOS permet une prise en charge organisée et anticipée des FE atteintes de maladie rare/complexe. L'excellent taux de suivi des PAA personnalisé par les MAR est le reflet d'une réelle adhésion dans la mesure où la CAOS permet de sécuriser les prises en charge des FE à haut risque.

Conflits d'intérêt

Aucun